RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

CAP - ÉLECTRICIEN

UFA Pierre Mendès-France - 1 Place Fred Chichin 91130 Ris-Orangis

OBJECTIFS

Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électricien intervient dans les secteurs d'activités du bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures.
Ce CAP aborde toutes les compétences professionnelles liées au métier d'électricien depuis le point de production de l'énergie jusqu'aux utilisations. Les fondamentaux du métier d'électricien sont transversaux à tous les secteurs d'activités.
Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électricien sera en mesure de :
- Préparer des opérations de réalisation, de mise en service, de maintenance
- Réaliser
- Mettre en service
- Maintenir
- Communiquer

CONTENU

Compétences professionnelles :
- Analyser les conditions de l'opération et son contexte
- Organiser l'opération dans son contexte
- Réaliser une installation de manière éco-responsable
- Contrôler les grandeurs caractéristiques de l'installation
- Valider le fonctionnement de l'installation
- Remplacer un matériel électrique
- Exploiter les outils numériques dans le contexte professionnel
- Communiquer entre professionnels sur l'opération
- Communiquer avec le client/usager sur l'opération

Savoirs :
- Français et Histoire- Géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 31 août 2027

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Niveau 3ème minimum.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
  CAP électricien

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du soir
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le ou la titulaire du CAP électricien est amené à travailler dans toute structure qui se caractérise notamment par :
Sa taille :
- Entreprises artisanales,
- Petites et moyennes entreprises ; petites et moyennes industries,
- Grandes entreprises.

Ses domaines d'intervention :
- Production et transport de l'énergie électrique, o
- Bâtiment (résidentiel, tertiaire, industriel), o
- Industrie,
- Agriculture,
- Services, Certificat d'aptitude professionnelle électricien
- Fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière,
- Infrastructures.

La nature des travaux :
- Neuf, extension,
- Rénovation.

Les emplois les plus courants attribués au titulaire du CAP électricien sont : électricien, installateur électricien, installateur domotique, câbleur fibre optique, réseau, cuivre, monteur électricien, tableautier, ...

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en deuxième année.

Fiche RNCP 38401

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

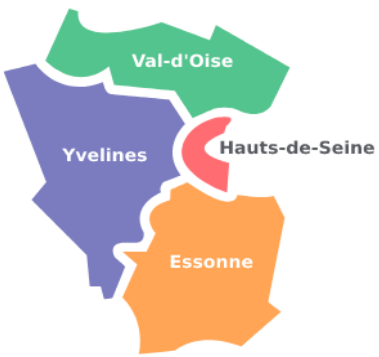

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics
- Electricité, énergie
- Production industrielle

CONTACT

M. Wilfried GIAUQUE LACROUTE
Téléphone : 01.69.43.91.07
Email : wilfried.giauque-lacroute@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.